

Pour l'association À Petits Pas, l'espace test agricole constitue un projet phare

Elle se mobilise pour favoriser durablement l'emploi en milieu rural. L'antenne d'Avesnes-sur-Helpe de l'association À Petits Pas, couveuse d'entreprises qui accompagne les porteurs de projets, mène plusieurs actions à visées informatives, et aussi très concrètes... En lien avec la communauté de communes du cœur de l'Avesnois, un espace test agricole devait voir le jour, à Sains-du-Nord, en juin dernier. La réalisation a pris du retard. La fin d'année approchant, nous avons souhaité faire un point des activités et projets en cours. Nous avons rencontré Marc Fertin, animateur de la couveuse.

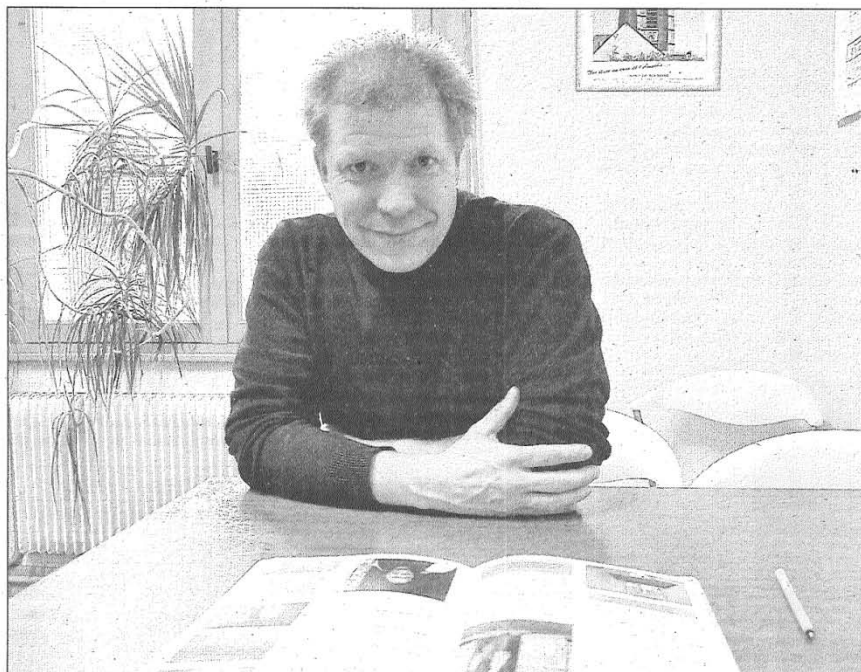
PROPOS RECUEILLIS PAR
MATHILDE ESCAMILLA
avesnes@lavoxdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

Comment s'est implantée l'association dans l'Avesnois ?

L'association À Petits Pas existe depuis 1996. Elle est née sur le territoire des sept vallées, situé au sud-ouest du département du Pas-de-Calais, de l'initiative de trois couples qui voulaient développer leur emploi en milieu rural. Par la suite, son objet s'est élargi au partage avec d'autres porteurs de projets. Son siège se trouve à Ruisseauville. Il y a plus de trois ans, l'association a été sollicitée par la communauté de communes pour l'implantation d'une couveuse d'entreprises et d'un espace test agricole, dans les environs d'Avesnes-sur-Helpe.

L'espace test devait s'ouvrir en juin 2013 à Sains-du-Nord... Qu'en est-il ?

L'échéance est repoussée en 2014, avec un commencement des travaux au début de l'année. Il manque encore quelques éléments permettant de finaliser le dossier de permis de construire. Par convention avec la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois (CCA),



Arrivé en début d'année dans l'association, Marc Fertin est l'animateur de la couveuse.

l'association sera chargée de l'animation de l'espace.

Pourquoi une telle réalisation ?

Pour inscrire le dispositif de couveuse dans un lieu dédié. De plus en plus, les porteurs de projets ne tirent pas leur origine du monde agricole ; par conséquent, le terrain où implanter l'activité fait souvent défaut. Il faut prévoir des parcelles et du matériel à mettre à disposition. L'endroit envisagé doit pouvoir accueillir concomitamment trois projets à la fois, chacun sur une période test maximale de trois ans. L'expérience que nous avons avec l'AFIP, Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (NDLR : À Petits Pas fait partie d'un collectif composé de plusieurs associations), montre qu'un temps de validation compris entre 14 et 18 mois, soit l'équivalent de deux saisons, suffit souvent à aboutir à des résultats

« La majorité des démarches se conclue positivement par une création d'entreprise ou un retour à l'emploi. »

concluants du point de vue des circuits de commercialisation à initier, de la technique de culture ou d'élevage à expérimenter, des critères de comptabilité et de gestion à maîtriser. Des porteurs de projets sont potentiellement prêts à démarrer en 2014.

Quelles ont été les actions menées dans l'année ?

Le cadre juridique et technique offert par la couveuse a démontré sa capacité à vérifier et valider la viabilité des projets. Les activités encadrées sont très variées : création de bijoux, de mobilier en carton, élevage d'escargots, commercialisation de solutions auditives... Tous sont des entrepreneurs souhai-

tant ardemment s'installer en milieu rural. Depuis début 2013, l'antenne d'Avesnes-sur-Helpe a accompagné une quarantaine de porteurs de projets, dont tous ne passent pas par le dispositif de couveuse d'entreprises. L'accompagnement individuel s'augmente de temps de formation en commun, permettant d'incrémenter toutes les étapes intermédiaires entre l'idée et le projet : étude de marché, prise de décisions, planification... La grande majorité des démarches se conclue positivement par une création d'entreprise ou un retour à l'emploi. Le taux de réussite dépasse largement le un sur deux.

Et vous avez aussi des actions plus spécifiques ?

Nous exerçons une mission pédagogique par des interventions en milieu scolaire afin de sensibiliser à la création d'entreprise et au développement d'une activité. Autre vecteur d'appui : le

marrainage, c'est à dire la mise en réseau de femmes, chefs d'entreprise, avec des porteurs de projets en vue de favoriser les échanges de pratique dans l'accompagnement. Cette action particulière émane d'un appel à projets du conseil régional auquel nous avons répondu. Nous organisons aussi des journées

« Il faudra développer un référentiel en maraîchage bio, sur l'Avesnois, pour les jeunes désireux de s'installer »

d'information et de formation autour de thèmes à l'utilité sensible, comme la transmission des fermes par exemple, à destination des personnes que l'on accompagne, mais aussi plus largement. La prochaine a lieu à Sains-du-Nord, le 6 novembre, sur le questionnement : Concurrence ou coopération ?

Privilégier les circuits courts

Quels points méritent de concentrer les efforts du territoire ?

Il y a tout un travail à accomplir sur la question des circuits courts, du producteur au consommateur sur le territoire. Une dynamique de coopération peut s'instaurer afin que les structures collectives, comme la restauration scolaire, privilégient la production locale. Un maraîcher tout seul ne peut pas répondre efficacement à la demande, mais plusieurs structures regroupées, oui. L'espace test agricole s'inscrit dans cet esprit. Il faudra aussi développer un référentiel en maraîchage bio, sur l'Avesnois, pour aider les jeunes, désireux de s'installer : les bonnes périodes de plantation, la façon de travailler les sols...

Outre l'espace test agricole, quels sont les projets pour l'année qui vient ?

L'information. Avec les élections municipales, il va falloir informer les nouveaux élus pour travailler en partenariat avec eux. ■

La Voix du nord du mardi 5 novembre